

## Séance publique du 12 février 2007

### Délibération n° 2007-3961

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'eau potable en 2007 - Individualisation des autorisations de programme à partir de l'autorisation de programme globale AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes**

service : Direction générale - Direction de l'eau

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation, pour l'année 2007, de l'autorisation de programme globale eau potable AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes après avoir, pour chaque opération, arrêté le programme prévisionnel des actions à mener pour cette même année.

Autorisation de programme 0997-réseaux et ouvrages d'eau potable

- la proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - eau potable :

. AP 11 en dépenses : 11 755 184 € TTC, dont 10 100 000 € au titre des dépenses effectives réalisées dans le cadre du programme et 1 655 184 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,

. AP 110 en recettes : 3 610 368 €, dont 3 310 368 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA, 200 000 € de recettes à provenir de tiers bénéficiaires de travaux et 100 000 € d'aides de l'Agence de l'eau,

. charge nette : 8 144 816 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel annuel d'extension, de réhabilitation et d'amélioration pour l'exploitation des réseaux et ouvrages existants. Ce programme, d'un montant de 9 800 000 € TTC, a été élaboré afin de répondre aux objectifs de 5 % de créations de réseaux nouveaux, 95 % de réhabilitation, de renouvellement des réseaux existants et d'interventions pour l'amélioration de l'exploitation des ouvrages et réseaux. Le détail de ce programme est récapitulé ci-dessous.

Programme prévisionnel : travaux sur réseaux et ouvrages de proximité - eau potable		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		zone U desserte en eau potable
Albigny sur Saône	RD 51	renouvellement du réseau existant de diamètre 100 mm sur 1 000 mètres
Limonest	route de Bellevue	renouvellement conduite existante de diamètre 100 mm sur 1 000 mètres
Lyon 5°	rue de Chazay	renouvellement de 270 mètres, de diamètre 150 mm en fonte grise

Lyon 9°	avenue Sidoine Apollinaire	380 mètres, de diamètre 250 mm
Saint Cyr au Mont d'Or	route du mont Cindre	renouvellement du réseau existant de diamètre 100 mm sur 800 mètres
Saint Didier au Mont d'Or	chemins du Grapillon, de la Chèvre, du Vieux Bourg	renouvellement conduite existante de diamètre 100 mm sur 550 mètres
Caluire et Cuire	route de Strasbourg (du repère 194 du chemin de Crépieux)	mise en place de 650 mètres de fonte de 100 mm et reprise de 50 branchements
Genay	rue des Jonchères (entre route de Reyrieux et RD 133)	780 mètres de canalisation, diamètre 150 mm en remplacement de conduite fonte grise - 5 branchements
Lyon 1er	montée Saint Sébastien (Colomes à Magneve)	renouvellement de fonte grise 200 mm et des branchements plomb (100 mètres DN 200 + 65 mètres DN 100)
Lyon 2°	rue Grôlée et Saint Bonaventure	construction de 160 mètres de conduite DN 150
Lyon 4°	rue Niepce (Corniche à Chazière)	renouvellement de 170 mètres de 100 mm
Rillieux la Pape	chemin de la Chapelle et chemin des Bruyères (de Chalamont à Strasbourg)	remplacement de 210 mètres de fonte de 100 mm et 570 mètres de fonte de 80 mm, fuyardes, par 780 mètres de fonte ductile de 100 mm - NC
Rillieux la Pape	rue de la République (desserte école et gymnase)	remplacement de 400 mètres DN 250
Rillieux la Pape	rue Jean Jaurès (Victor Hugo à Industrie)	construction de 350 mètres de conduite DN 100
Sathonay Camp	avenue Carnot	310 mètres de conduite, diamètre 150 mm - 15 branchements
Sathonay Village	chemin des Epinettes entre chemin de Rivery et lotissement	250 mètres de conduite, diamètre 150 mm - 8 branchements
Sathonay Village	impasse Beauregard	140 mètres de conduite, diamètre 60 mm - 10 branchements
Charbonnières les Bains	route de Sain Bel	renouvellement de canalisations d'eau potable 750 mètres, diamètre 100 mm
Charly	rue de la Massonnière	renouvellement de canalisations d'eau potable 500 mètres, diamètre 100 mm

Charly	chemin de Frontigny	renouvellement de canalisations d'eau potable 400 mètres, diamètre 100 mm
Craponne	rue Marcel Plasse	renouvellement, renforcement de canalisations d'eau potable 280 mètres, diamètre 150 mm
La Mulatière	rue de la Navarre	reconstruction de réseau
Oullins	rue Lortet	reconstruction du réseau d'eau potable, diamètre 100 mm
Sainte Foy lès Lyon	quartier de la Poncetière	reconstruction du réseau d'eau potable diamètre 100 mm et maillage du réseau
Sainte Foy lès Lyon	rue Chantoiseau	reconstruction du réseau
Tassin la Demi Lune	chemin de Méginand	extension du réseau d'eau potable 1 100 mètres, diamètre 60 mm
Tassin la Demi Lune	rue Finat Duclos	renouvellement de canalisations d'eau potable 400 mètres et diamètre 100 mm
Meyzieu	rue Jean-Louis Barrault (Jean Jaurès-République)	tubage canalisation fonte grise diamètre 350 mm (370 mètres)
Meyzieu	rue de Marseille (Grenoble-Ardennes)	remplacement d'une canalisation fonte grise diamètre 150 mm (475 mètres)
Meyzieu	chemin de la Sapinière	déviations du réseau AEP diamètre 200 mm (175 mètres)
Meyzieu	VN 62 prolongement Bd Ambroise Paré (République)	construction d'une canalisation AEP diamètre 200 mm
Vaulx en Velin	rue Pierre Corneille-impasse Lamartine	renouvellement de 420 mètres de conduite d'eau potable, diamètre 100 mm
Villeurbanne	rue du 8 Mai - rue de la Coopérative - allée des Enfants	renouvellement diamètres 100 mm (230 mètres) et 150 mm (180 mètres)
Villeurbanne	rue des Bienvenus (de Château-Gaillard à Perroncel)	renouvellement d'un réseau, diamètre 100 mm (220 mètres)
Lyon 3°	rue Chaponnay	renouvellement de 670 mètres de DN 100-DN 150
Lyon 3°	rue Julien	renouvellement de 320 mètres de DN 100
Lyon 3°	rue Saint Antoine-rue du Milieu	renouvellement de 240 mètres de DN 100
Lyon 7°	rue Marcel Mérieux	renouvellement de 440 mètres de DN 150

Lyon 7°	rues de Dole et de Dijon	maillage
Saint Fons	rue du 8 mai 1945	renforcement du réseau 150 mètres de DN 100
Vénissieux	rue Gambetta	renouvellement de 200 mètres de DN 100
Vénissieux	rue Chatelus	renouvellement de 40 mètres de DN 100
Bron	rue des Roses-rue Jean Jaurès	construction de 260 mètres de conduite, diamètre 100 mm
Bron	rue Pierre David	renouvellement de 280 mètres de conduite, diamètre 100 mm
Chassieu	chemin de Trèves	construction de 240 mètres de conduite, diamètre 100 mm
Feyzin	rue Gelas	remplacement 240 mètres DN 150 fonte grise
Mions	rue Paul Fort	renouvellement fonte grise
Mions	rue Racine	renouvellement fonte grise 270 mètres, diamètre 100 mm
Mions	rue d'Hermini	construction de canalisation eau potable
Saint Priest	rue Louise Michel	remplacement fonte grise vétuste (280 mètres, diamètre 100 mm) - 30 branchements
Saint Priest	rue Gustave Courbet	renouvellement fonte grise (390 mètres, de diamètre 100 mm)
Saint Priest	avenue C	maillage - construction de 300 mètres, de diamètre 100 mm
Saint Priest	rue Fabre d'Eglatine	extension de réseau, pose de 250 mètres, diamètre 100 mm

De plus, 250 000 € TTC sont prévus pour diverses études préalables à la construction des réseaux.

Enfin, 200 000 € TTC sont prévus pour réaliser les travaux à la demande de tiers.

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre des études, dans le cadre du contrat d'agglomération signé pour la période 2003-2007 (100 000 €), ainsi que des recettes à provenir des tiers, dans le cadre des travaux réalisés pour compte de tiers (200 000 €), et de réaliser les mouvements comptables liés à la récupération de la TVA.

L'autorisation de programme 1005-sécurité de la distribution

- la proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - eau potable :

. AP 11 en dépenses : 3 191 358 € TTC, dont 2 742 000 € TTC au titre des dépenses effectives réalisées dans le cadre du programme et 449 358 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,

. AP 110 en recettes : 2 591 538 € dont 791 528 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA et 1 800 000 € d'aides de l'Agence de l'eau,

. charge nette : 219 231 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel de travaux et d'études suivant, à mener pour la sécurisation de la distribution en eau potable, pour un montant total de 2 415 000 € TTC :

- le renouvellement des branchements en plomb sur le territoire de la Communauté urbaine : le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur le territoire de la Communauté doit être réalisé pour respecter la directive européenne et fait l'objet de campagnes annuelles de renouvellement financées par la Communauté urbaine et par les fermiers, dans le cadre de leurs obligations de renouvellement contractuelles. Ces campagnes, initialisées en 1998, devraient se dérouler sur quinze années. Il est proposé d'affecter 1 400 000 € TTC au financement communautaire de ces campagnes, chaque intervention représentant un coût unitaire moyen de 1 200 € TTC hors réfections de chaussées. Ces campagnes de renouvellement font l'objet d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 1 800 000 €, sur la base des dépenses réalisées par la Communauté urbaine et par les fermiers,

- l'installation de clapets sur les bouches de lavage de propreté sur le territoire de la Communauté urbaine. Afin de sécuriser le réseau d'eau potable face aux risques de retours d'eau à partir des bouches de lavage utilisées pour le nettoyage des rues, il convient d'équiper le parc de bouches de lavage existant de clapets anti-retour. Il est proposé d'affecter 600 000 € TTC aux interventions dont le coût moyen, selon le type de bouche et le diamètre, se situe entre 30 et 120 € TTC pour les bouches de type courant. Dix à douze mille clapets sont installés chaque année sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine,

- la poursuite des renouvellements de réseaux en amiante-ciment sur les communes de Saint Priest et de Mions dans le cadre du programme initié en 1997, pour une durée de vingt ans environ selon le détail prévisionnel suivant pour un montant global de 415 000 € TTC :

. Saint Priest :

- rue Maruet : 370 mètres de canalisation, diamètre 100 mm,
- rue Flaubert : 170 mètres de canalisation, diamètre 100 mm,
- rue Loucheur : 60 mètres de canalisation, diamètre 60 mm,
- rue de Nerval : 330 mètres de canalisation, diamètre 100 mm,

soit un linéaire prévisionnel de 930 mètres de canalisations remplacées en 2007.

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre de ces travaux dans le cadre du contrat d'agglomération signé avec l'Agence pour la période 2003-2007 (1 800 000 €) de réaliser les mouvements comptables liés à la récupération de la TVA (791 538 €).

*Circuit décisionnel* : ce dossier a reçu un avis favorable du pôle environnement le 12 décembre 2006 et du Bureau le 22 janvier 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels pour l'année 2007, dans le domaine de l'eau potable sur les autorisations de programme suivantes :

- a) - les réseaux d'eau potable,
- b) - la sécurité de la distribution.

**2° - Décide** des individualisations suivantes d'autorisations de programme à partir des autorisations de programmes globales eau potable-AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes selon le détail suivant :

- autorisation de programme globale 0997-réseaux et ouvrages d'eau potable :

. en dépenses	11 755 184 € TTC
. en recettes	3 310 368 €
. charge nette	8 444 816 €

- autorisation de programme globale 1005-sécurité de la distribution :

. en dépenses	2 810 769 € TTC
. en recettes	2 591 538 €
. charge nette	219 231 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,